



No de résolution
ou annotation

Province de Québec
Municipalité de Saint-Valère
Lundi 4 mai 2020

Procès-verbal de la réunion ordinaire du conseil municipal, tenue lundi le 4 mai 2020
à la salle municipale, de 20 h à 20 h 44

Sont présents : Monsieur Denis Bergeron
Monsieur Guy Dupuis
Madame Valérie Fortier
Monsieur Jocelyn Jutras
Monsieur Marcel Larochelle
Monsieur Éric Morissette
Monsieur Yvon Martel
Monsieur Marc Plante

La séance est ouverte à 20 h par le maire, monsieur Marc Plante, qui est le président de l'assemblée. Monsieur Jocelyn Jutras, directeur général et secrétaire-trésorier, agit comme secrétaire de la réunion.

107-2020

Procédure exceptionnelle pour la séance du conseil

Le conseil de la Municipalité de Saint-Valère siège en séance ordinaire ce lundi 4 mai 2020 et les conseillers et conseillère sont tous physiquement présents.

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT le décret numéro 222-2020 du 20 mars 2020 qui prolonge cet état d'urgence pour une période additionnelle de dix jours, soit jusqu'au 29 mars 2020;

CONSIDÉRANT l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Marcel Larochelle, appuyé par Yvon Martel et résolu unanimement que le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos.

108-2020

Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Denis Bergeron et appuyé par Guy Dupuis que l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

109-2020

Adoption du procès-verbal de l'assemblée du 6 avril 2020

Il est proposé par Marcel Larochelle et appuyé par Denis Bergeron que le procès-verbal de l'assemblée du 6 avril 2020 soit accepté tel que déposé.

110-2020

Adoption des comptes

Il est proposé par Yvon Martel et appuyé par Denis Bergeron que les comptes soient acceptés tels que présentés.

Voir la liste des comptes fournisseurs annexée.



No de résolution
ou annotation

111-2020

Embauche du coordonnateur au loisir et vie communautaire

Il est proposé par Éric Morissette et appuyé par Valérie Fortier que le conseil autorise l'embauche du coordonnateur en loisir et vie communautaire, monsieur Olivier Cloutier, à 22,25 \$ de l'heure, 32 heures par semaine et avec une période de probation de 3 mois.

112-2020

Avis de motion pour le règlement numéro 375-2020 imposant un tarif de compensation pour couvrir les dépenses reliées aux travaux effectués sur la branche 12 du cours d'eau de la Rivière-Noire, sur le cours d'eau Lévesque, sur le cours d'eau Delphis Vigneault et sur sa branche 1

Monsieur Yvon Martel, conseiller, présente et donne avis de motion qu'à une séance subséquente tenue à un jour ultérieur, conformément à l'article 445 du Code municipal du Québec, sera présenté avec dispense de lecture pour adoption, le règlement numéro 375-2020 sur le cours d'eau de la Rivière-Noire, branche 12, le cours d'eau Lévesque et le cours d'eau Delphis Vigneault et sa branche 1.

113-2020

Adoption du règlement numéro 374-2020 modifiant le règlement 373-2019 afin de changer le taux d'intérêt ainsi que la pénalité et les dates de versements relatifs au compte de taxes de l'année 2020

Il est proposé par Marcel Larochelle et appuyé par Yvon Martel que le conseil adopte le règlement numéro 374-2020 modifiant le règlement 373-2019 afin de changer le taux d'intérêt ainsi que la pénalité et les dates de versements relatifs au compte de taxes de l'année 2020.

114-2020

Autorisation pour l'aménagement du terre-plein

Il est proposé par Éric Morissette et appuyé par Guy Dupuis que le conseil autorise les dépenses relatives à la demande de certificat d'autorisation pour l'aménagement du terre-plein au ministère de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques afin de compléter ladite demande.

115-2020

Acceptation de la cotation pour l'entretien paysager

ATTENDU QUE la Municipalité a demandé à cinq entrepreneurs des cotations pour l'entretien paysager des plates-bandes de la municipalité, soit Botatera, Signé Garneau, Vert Tige Aménagement inc., monsieur Mario Boudreault et Paysagement Nancy;

ATTENDU QUE la Municipalité a reçu deux cotations pour l'entretien paysager de la municipalité, soit celle de Botatera au montant de 5 295 \$ et celle de Vert Tige au montant de 2 630 \$, avant taxes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Marcel Larochelle et appuyé par Yvon Martel que le conseil autorise la cotation pour l'entretien paysager de la municipalité de l'entreprise Vert Tige au montant de 2 630 \$, avant taxes;

QUE le conseil autorise le maire, monsieur Marc Plante, ainsi que le directeur général et secrétaire-trésorier, monsieur Jocelyn Jutras, à signer le contrat et à effectuer les versements, tel que convenu dans le contrat.

116-2020

Offre de services de Pelouse Expert pour passer le rouleau sur les terrains des loisirs, du centre administratif et du parc pour l'année 2020

Il est proposé par Denis Bergeron et appuyé par Guy Dupuis que le conseil accepte l'offre de services de Pelouse Expert EB pour passer le rouleau sur les terrains des loisirs, du centre administratif et du parc pour l'année 2020 au montant de 600 \$ plus taxes.

Municipalité Saint-Valère
Chèques du 1^{er} mai 2020 au 31 mai 2020

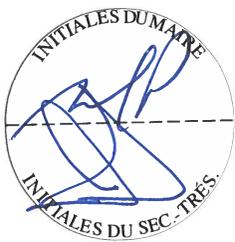
N° chèque	Lot	Date	N° fourn.	Nom	Description	Montant
202000171 (I)	202005	2020-05-04	12	MINISTÈRE REVENU	REMISES DE L'EMPLOYEUR	2 448,04 \$
202000172 (I)	202005	2020-05-04	13	MINISTRE REVENU	REMISES DE L'EMPLOYEUR	6 192,14 \$
202000173 (I)	202005	2020-05-04	14	INFOTECH SECTEUR	Livraison papeterie, gest. adm.	84,74 \$
202000174 (I)	202005	2020-05-04	26	CHAREST INTERNATIONAL	Pièces, Paystar, enl. neige	2,79 \$
202000175 (I)	202005	2020-05-04	30	SOGTEL INC.	Téléphone bureau, gest. adm.	373,20 \$
202000176 (I)	202005	2020-05-04	39	CAISSE DES JARDINS DES	REMISES DE L'EMPLOYEUR	600,00 \$
202000177 (I)	202005	2020-05-04	225	GENEVIEVE GIGUÈRE	Déneigement, centre du village,	200,00 \$
202000178 (I)	202005	2020-05-04	244	SIDEVIC INC.	Pièces, enl. neige	35,54 \$
202000179 (I)	202005	2020-05-04	458	VICTO FREINS	Fourniture garage, enl. neige	27,56 \$
202000180 (I)	202005	2020-05-04	468	HYDRAULIQUE VIGNEAULT	Pièces, chargeur, enl. neige	279,66 \$
202000181 (I)	202005	2020-05-04	500	VALÉRIE FORTIER	Téléphone cellulaire avril 2020,	40,00 \$
202000182 (I)	202005	2020-05-04	534	SOUDURE G. CRÊTE	Réparation débroussailleuse	93,00 \$
202000183 (I)	202005	2020-05-04	819	VICTO FREINS DÉMARREUR	Pièces, chargeur, enl. neige	147,54 \$
202000184 (I)	202005	2020-05-04	861	YVON MARTEL	Frais cellulaire mensuel	40,00 \$
202000185 (I)	202005	2020-05-04	869	SOLUTIONS ZEN MÉDIA	Gestion contenus mai 2020, gest. adm.	112,68 \$
202000186 (I)	202005	2020-05-04	897	MARLÈNE CHOUINARD	Allocation mensuelle, bibli	430,00 \$
202000187 (I)	202005	2020-05-04	899	MUTUELLE DES	Ajustement assurance, gest. adm.	167,00 \$
202000188 (I)	202005	2020-05-04	922	MARCEL LAROCHELLE	Frais cellulaire mensuel	40,00 \$
202000189 (I)	202005	2020-05-04	943	REMORQUAGE J2 -	Ramassage veau, urbanisme	511,64 \$
202000190 (I)	202005	2020-05-04	957	ROGERS	éléphone cellulaire, gest. adm.	74,73 \$
202000191 (I)	202005	2020-05-04	1067	YVAN VERVILLE	Frais cellulaire mensuel	40,00 \$
202000192 (I)	202005	2020-05-04	1091	MARC PLANTE	Frais cellulaire mensuel	40,00 \$
202000193 (I)	202005	2020-05-04	1113	DICOM EXPRESS	retour disque externe, gest. adm.	32,11 \$
202000194 (I)	202005	2020-05-04	1121	RHESUS INC.	Achat ordinateur bureau et bibli	5 394,59 \$
202000195 (I)	202005	2020-05-04	1148	COMPAGNIE CRÉDIT FORD	Location camion inspecteur, voirie	1 176,64 \$
202000196 (I)	202005	2020-05-04	1189	ÉRIC MASSY	2e versement entretien centre,	362,50 \$
202000197 (I)	202005	2020-05-04	1192	JOËL PLAMONDON	Frais cellulaire mensuel	40,00 \$
202000198 (I)	202005	2020-05-04	1199	DARQUISE PERRON	Interm. Mika (basquette), loisir	175,00 \$
202000199 (I)	202005	2020-05-04	1187	DAN-LAVE 97	Entretien mois cirage pancher, gest.adm.	2 509,90 \$
202000200 (I)	202005	2020-05-04	750	GESTERRA, SOC. DÉVEL.	Traitement mars, ordure	11 365,02 \$
202000201 (I)	202005	2020-05-04	1097	UNION VIE	REMISES DE L'EMPLOYEUR	1 152,60 \$
202000202 (I)	202005	2020-05-12	29	HYDRO-QUÉBEC	Éclairage des rues	610,09 \$
202000203 (I)	202005	2020-05-26	1	BUOPRO CITATION	Fourniture bureau, gest. adm.	1 261,22 \$
202000204 (I)	202005	2020-05-26	276	SOMAVRAC C. C. INC.	Abat-poussière, voirie	22 224,99 \$
202000205 (I)	202005	2020-05-26	928	XÉROX CANADA LTÉE	Frais photocopie, gest. adm.	41,18 \$
202000206 (I)	202005	2020-05-26	1100	PRAXAIR CANADA INC.	Produit chimique, voirie	33,63 \$
202000207 (I)	202005	2020-05-26	131	MINISTRE DES FINANCES	Frais d'analyse demande de CA	692,00 \$
202000208 (I)	202005	2020-05-26	131	MINISTRE DES FINANCES	Frais d'analyse demande de CA	692,00 \$
		2020-05-04		Salaires du 30 avril 2020	Salaires législation	2 892,43 \$
		2020-05-06		Salaires du 2 mai 2020	Salaires employés	2 689,76 \$
		2020-05-13		Salaires du 9 mai 2020	Salaires employés	3 215,33 \$
		2020-05-20		Salaires du 16 mai 2020	Salaires employés	3 672,83 \$
		2020-05-27		Salaires du 23 mai 2020	Salaires employés	3 575,60 \$
		2020-05-07		Location garage du 2 mai 2020	Enlèvement de la neige	301,68 \$
		2020-05-14		Location garage du 9 mai 2020	Enlèvement de la neige	301,68 \$
		2020-05-21		Location garage du 16 mai 2020	Enlèvement de la neige	301,68 \$
		2020-05-28		Location garage du 23 mai 2020	Enlèvement de la neige	301,68 \$

76 996,40 \$

Donné à Saint-Valère, ce 27 mai 2020.

Le directeur général et secrétaire-trésorier,

Joeclyn Jutras



No de résolution
ou annotation

117-2020

Distribution de compost

ATTENDU la situation actuelle (Covid-19) et désirant respecter les normes sanitaires en vigueur ainsi que la distanciation sociale de deux mètres, la procédure de distribution de compost sera modifiée cette année. Chaque citoyen(ne) devra remplir ses contenants avec sa propre pelle. La distribution se fera au centre administratif au 2, rue du Parc.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Denis Bergeron et appuyé par Marcel Larochelle que le conseil autorise la distribution de compost le 16 mai 2020 au centre administratif au 2, rue du Parc, de 9 heures à midi

118-2020

Renouvellement de permis de chenil - Monsieur Stéphane Chamard du 250, route 161 à Saint-Valère

ATTENDU QUE monsieur Stéphane Chamard a adressé au conseil une demande de renouvellement pour l'exploitation de chenil pour un Bouvier, un Bunndoodle, quatre Goldendoodles, deux Bergers australiens, cinq Caniches, sept Yorkshires, un Labrador et deux Golden Retrievers;

ATTENDU QUE monsieur Stéphane Chamard a établi son chenil au 250, route 161 sur le lot 5 180 499 du cadastre du Québec;

ATTENDU QUE la Municipalité a délégué sa compétence à l'organisme de la SPAA concernant la gestion des plaintes et des licences des animaux domestiques;

ATTENDU QUE pour l'autorisation de sa demande, monsieur Stéphane Chamard, devra se conformer aux règlements de la Municipalité et de la SPAA en vigueur sur le territoire ainsi que le règlement provincial;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Guy Dupuis et appuyé par Valérie Fortier que le conseil autorise l'exploitation d'un chenil pour l'année 2020 à monsieur Stéphane Chamard et ce, aux conditions suivantes :

QUE monsieur Stéphane Chamard se procure une licence annuelle pour chacun des chiens dont il est propriétaire. Ces licences sont disponibles au bureau de la SPAA;

QUE monsieur Stéphane Chamard devra faire une demande de renouvellement à chaque année avant le 31 mars;

QUE l'autorisation soit acceptée après avoir eu une recommandation de la responsable de la SPAA qui confirme la conformité de l'installation ainsi que les réglementations;

QUE monsieur Stéphane Chamard se conforme à toute nouvelle réglementation de la Municipalité et de la SPAA et provinciale, le cas échéant;

QU'à la suite d'une plainte, monsieur Stéphane Chamard, devra régler le problème dans les trois jours suivant l'avertissement de la SPAA;

QU'à défaut par monsieur Stéphane Chamard de respecter l'une ou l'autre des conditions ci-dessus mentionnées, la présente autorisation sera automatiquement annulée.

119-2020

Renouvellement de permis de chenil - Monsieur Éric Croteau du 522, route 161 à Saint-Valère

ATTENDU QUE monsieur Éric Croteau a adressé au conseil une demande pour l'exploitation d'un chenil pour deux Bergers allemands, trois Chow-Chow, trois Golden Retrievers, un Danois et un Samoyède;



No de résolution
ou annotation

119-2020

Renouvellement de permis de chenil - Monsieur Éric Croteau du 522, route 161 à Saint-Valère (suite)

ATTENDU QUE monsieur Éric Croteau a établi son chenil au 522, route 161 sur le lot 5 180 431 du cadastre du Québec;

ATTENDU QUE la Municipalité a délégué sa compétence à l'organisme de la SPAA concernant la gestion des plaintes et des licences des animaux domestiques;

ATTENDU QUE pour l'autorisation de sa demande, monsieur Éric Croteau devra se conformer aux règlements de la Municipalité et la SPAA en vigueur sur le territoire ainsi qu'au règlement provincial;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Valérie Fortier et appuyé par Denis Bergeron que le conseil autorise l'exploitation d'un chenil pour l'année 2020 à monsieur Éric Croteau et ce, aux conditions suivantes :

QUE monsieur Éric Croteau se procure une licence annuelle pour chacun des chiens dont il est propriétaire. Ces licences sont disponibles au bureau de la SPAA;

QUE monsieur Éric Croteau devra faire une demande de renouvellement à chaque année avant le 31 mars;

QUE l'autorisation soit acceptée après avoir eu une recommandation de la responsable de la SPAA qui confirme la conformité de l'installation ainsi que les réglementations;

QUE monsieur Éric Croteau se conforme à toute nouvelle réglementation de la Municipalité, de la SPAA et provinciale, le cas échéant;

QU'à la suite d'une plainte, monsieur Éric Croteau, devra régler le problème dans les trois (3) jours suivant l'avertissement de la SPAA;

QU'à défaut par monsieur Éric Croteau de respecter l'une ou l'autre des conditions ci-dessus mentionnées, la présente autorisation sera automatiquement annulée.

120-2020

Convention d'accommodation pour l'usage d'un TPV (terminal) avec la Caisse Desjardins des Bois-Francis

ATTENDU QUE la Caisse Desjardins des Bois-Francis permet à la Municipalité de disposer d'un terminal de point de vente (TPV) pour permettre aux résidents d'effectuer le paiement des sommes dues à la Municipalité;

ATTENDU QUE la Caisse Desjardins des Bois-Francis s'engage à rembourser à la Municipalité les frais d'utilisation du TPV sur présentation par la Municipalité d'une demande de remboursement;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Yvon Martel et appuyé par Marcel Larochelle que le conseil autorise monsieur Jocelyn Jutras, directeur général et secrétaire-trésorier, à signer la convention d'accommodation pour l'usage d'un TPV avec la Caisse Desjardins des Bois-Francis.

121-2020

Tenue ou non d'un camp de jour pour l'été 2020

ATTENDU la situation particulière existante en raison de la Covid-19;

ATTENDU l'incertitude quant à la possibilité de tenir ou non un camp de jour à l'été 2020;



No de résolution
ou annotation

121-2020

Tenue ou non d'un camp de jour pour l'été 2020 (suite)

ATTENDU la réponse favorable obtenue à la suite de l'envoi d'un sondage électronique auprès des parents de la Municipalité dont les enfants ont participé au camp de jour à l'été 2019;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Valérie Fortier et appuyée par Éric Morissette que le conseil autorise la tenue d'un camp de jour à l'été 2020, conditionnellement à la capacité de la Municipalité de répondre aux exigences gouvernementales qui seront précisées le 15 mai prochain 2020.

122-2020

Entente Sûreté du Québec (filtrage personnel)

ATTENDU QUE le conseil autorise monsieur Jocelyn Jutras, directeur général et secrétaire-trésorier à récupérer les enveloppes aux portes de la Sûreté du Québec qui contiennent les réponses des vérifications des personnes;

ATTENDU QUE monsieur Jocelyn Jutras, directeur général et secrétaire-trésorier aura la responsabilité d'identifier (pièce d'identité dont une avec photo) et de signer les formulaires de consentement (SQ-682-003) pour et au nom de la Municipalité de Saint-Valère, tous les formulaires requis venant consentir à procéder à une vérification pour le secteur vulnérable avec la Sûreté du Québec, poste de la MRC d'Arthabaska, le tout dans le processus de filtrage des personnes appelées à œuvrer auprès des personnes vulnérables;

ATTENDU QUE le conseil autorise monsieur Marc Plante, maire de la Municipalité de Saint-Valère à substituer monsieur Jocelyn Jutras, directeur général et secrétaire-trésorier en cas d'absence dans l'ensemble de ses fonctions pour le filtrage du personnel;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Valérie Fortier, appuyée par Denis Bergeron, que le conseil nomme monsieur Jocelyn Jutras, directeur général et secrétaire-trésorier à signer l'entente (SQ-682-002) pour et au nom de la Municipalité de Saint-Valère en vue du processus pour le filtrage des personnes appelées à œuvrer pour la Municipalité.

123-2020

Règlement d'entente relativement à la contestation de l'évaluation par Énergie Valero inc. – Avis favorable

ATTENDU QUE Énergie Valero inc. conteste l'évaluation foncière du Pipeline Saint-Laurent pour le territoire des Municipalités de Saint-Samuel, de Saint-Valère et de la Paroisse de Saint-Rosaire;

ATTENDU QUE cette contestation s'étend sur tout le tracé du pipeline, soit de la Ville de Lévis à la Rive-Sud de Montréal;

ATTENDU la prise en charge de ce dossier par la MRC d'Arthabaska;

ATTENDU QUE la MRC d'Arthabaska s'est regroupée avec les autres villes, municipalités et MRC concernées par le dossier lors des négociations afin d'alléger les procédures;

ATTENDU QU'une demande a été introduite devant le Tribunal administratif du Québec (TAQ);

ATTENDU QU'une séance de conciliation a eu lieu devant le TAQ les 10 et 11 décembre 2019, présidée par les juges administratifs, Charles Gosselin et Guy Gagnon;



No de résolution
ou annotation

123-2020

Règlement d'entente relativement à la contestation de l'évaluation par Énergie Valero inc. – Avis favorable (suite)

ATTENDU QU'une proposition de règlement hors cour est intervenue entre les parties lors de cette séance de conciliation;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de Marcel Larochelle, appuyé par Valérie Fortier, il est résolu :

QUE le directeur général et secrétaire-trésorier transmette à la MRC d'Arthabaska un avis favorable du conseil municipal de la Municipalité de Saint-Valère concernant le contenu de l'entente intervenue et les conséquences entraînées sur l'évaluation des immeubles concernés et situés sur le territoire de la municipalité;

QU'une copie de la présente résolution soit transmise à la MRC d'Arthabaska.

124-2020

Demande de subvention dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2019-2023 (TECQ)

ATTENDU QUE la Municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023;

ATTENDU QUE la Municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

IL EST RÉSOLU ET PROPOSÉ par Éric Morissette, appuyé par Denis Bergeron,

QUE la Municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

QUE la Municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023;

QUE la Municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux version n° 1 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

QUE la Municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme;

QUE la Municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.



No de résolution
ou annotation

125-2020

Offre de la Municipalité de Saint-Samuel à participer aux Jardins auto-fertiles

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Samuel propose un projet de jardins auto-fertiles aux municipalités de la MRC d'Arthabaska;

ATTENDU QUE ce projet s'inscrit dans les valeurs de la Municipalité de Saint-Valère;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Valérie Fortier et appuyée par Éric Morissette que la Municipalité participe à la mise en place d'un jardin auto-fertile, tel que proposé par la Municipalité de Saint-Samuel.

126-2020

Remboursement ou report du paiement – Bottin de l'Expo Victo 2020

ATTENDU QU'en raison de la pandémie liée au Covid-19 en cours actuellement, l'Expo Victo, édition 2020, a dû annuler l'édition 2020, de même que la parution du bottin;

ATTENDU QUE les responsables du bottin offrent aux annonceurs deux possibilités, soit celle de reporter leur annonce à l'an prochain ou de leur rembourser leur paiement;

EN CONSÉQUENCE, le conseil, sur proposition de Valérie Fortier et appuyée par Yvon Martel, accepte de reporter en 2021 l'annonce prévue pour 2020 dans le bottin de l'Expo Victo.

127-2020

Demande de cotations pour ponceaux

Il est proposé par Marcel Larochelle et appuyé par Denis Bergeron, que le conseil autorise, par l'entremise de l'inspecteur en voirie, monsieur Yvan Verville, de faire la demande de cotations pour l'achat de divers gros ponceaux pour les travaux en voirie.

128-2020

Autorisation pour l'installation de panneaux protecteurs – accueil et bibliothèque

ATTENDU QUE la CNESST avait déjà fortement recommandé l'installation de panneaux protecteurs à la réception du bureau municipal afin de le rendre plus sécuritaire;

ATTENDU QUE des mesures de protection sanitaires supplémentaires sont actuellement nécessaires en raison des normes liées à la Covid-19;

ATTENDU QU'une soumission pour l'installation desdits panneaux protecteurs a été obtenue de Vitrierie ML;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Marcel Larochelle et appuyé par Yvon Martel que le conseil accepte la cotation de Vitrierie ML pour l'achat et l'installation de panneaux en verre clair trempé pour la réception du bureau ainsi que pour la bibliothèque. Le montant estimé est de 3 150 \$, plus taxes.

129-2020

Autorisation d'achat de roues en aluminium (rimes) pour le Paystar

Il est proposé par Éric Morissette et appuyé par Denis Bergeron que le conseil autorise l'inspecteur en voirie, monsieur Yvan Verville, à faire l'achat de deux roues (rimes) pour le Paystar.

130-2020

Acceptation de l'achat d'un scarificateur pour la niveleuse

Il est proposé par Denis Bergeron et appuyé par Éric Morissette que le conseil autorise l'inspecteur en voirie, monsieur Yvan Verville, à faire l'achat d'un scarificateur à l'entreprise Équipements Forcier ltée au montant de 4 500 \$ plus taxes. Ce scarificateur sera installé sur la niveleuse Volvo.



No de résolution
ou annotation

131-2020

Autorisation d'engagement de personnel (temps partiel) en voirie pour la saison d'été
Il est proposé par Valérie Fortier et appuyé par Marcel Larochelle que le conseil autorise monsieur Yvan Verville, inspecteur de la voirie, à faire l'engagement, selon les besoins, de personnes à temps partiel pour la période estivale. Le taux horaire sera d'un maximum de 25 \$ l'heure.

132-2020

Demande de madame Susan Blanchette et monsieur Denis Leblanc (lot # 5 180 067) pour le nettoyage du cours d'eau de la Rivière-Noire, branche 49;

ATTENDU QUE madame Susan Blanchette et monsieur Denis Leblanc ont déposé une demande d'entretien de cours d'eau de la Rivière Noire, branche 49;

ATTENDU QUE la Municipalité a déposé une demande d'entretien de cours d'eau de la Rivière Noire, branche 48;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Denis Bergeron et appuyé par Valérie Fortier :

QUE le conseil accepte le dépôt des demandes de nettoyage du cours d'eau de la Rivière-Noire, branches 48 et 49 faites par madame Susan Blanchette et monsieur Denis Leblanc ainsi que par la Municipalité de Saint-Valère;

QUE la répartition des travaux de nettoyage soit faite par bassin versant;

ET QUE ladite demande soit acheminée à la MRC d'Arthabaska.

133-2020

Autorisation à la Mutuelle MEDIAL Conseil Santé Sécurité inc. pour avoir accès au dossier employeur de la CNESST

Il est proposé par Éric Morissette et appuyé par Yvon Martin, que le conseil autorise l'accès au guichet de la CNESST à la Mutuelle Medial Conseil Santé Sécurité inc. et que le directeur général et secrétaire-trésorier monsieur Jocelyn Jutras soit autorisé à signer le document d'autorisation.

134-2020

Renouvellement adhésion Copernic

Il est proposé par Denis Bergeron et appuyé par Marcel Larochelle que le conseil autorise le renouvellement de l'adhésion à la compagnie Copernic et à payer les frais de ladite adhésion pour l'année 2020/2021, soit un montant de 75 \$.

135-2020

Autorisation de location d'une pelle hydraulique sur roues

Il est proposé par Yvon Martel et appuyé par Denis Bergeron que le conseil autorise l'inspecteur en voirie, monsieur Yvan Verville, à faire la location d'une pelle hydraulique sur roues au coût de 6 500 \$ par mois pour divers travaux sur le territoire et que monsieur Verville soit autorisé à signer tous les documents s'y rapportant.

Je, soussigné, certifie par les présentes qu'il y a des crédits disponibles pour payer les dépenses autorisées par les résolutions suivantes :

110-2020, 111-2020, 115-2020, 116-2020, 117-2020, 120-2020, 121-2020,
122-2020, 125-2020, 127-2020, 128-2020, 129-2020, 130-2020, 131-2020,
134-2020, 135-2020

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 4^e jour du mois de mai deux mil vingt.

Le directeur général
et secrétaire-trésorier,

Jocelyn Jutras



No de résolution
ou annotation

Lecture de la correspondance

Le directeur général donne lecture de la correspondance.

Pelouse Expert EB : cotation location rouleau pour les terrains du parc et du centre administratif

Gesterra : distribution de compost

Renouvellements de permis de chenil : Éric Croteau et Stéphane Chamard

Caisse des Bois-Francis : convention d'accommodation pour usage d'un TPV

Sûreté du Québec : Entente

MRC d'Arthabaska : entente Pipeline St-Laurent

fourniture de services en inspection en bâtiment,

Carrefour d'entraide bénévole des Bois-Francis : lettre semaine des bénévoles

Demande de Saint-Samuel : Jardins auto-fertiles

Vitrierie ML : Cotation pour panneaux protecteurs en verre

Fiche descriptive du scarificateur pour la niveleuse

Susan Blanchette et Denis Leblanc : demande d'intervention sur cours d'eau de la Rivière-Noire branches 48 et 49

Demande Médial : formulaire de la CNESST

Copernic : renouvellement de l'adhésion 2020

CPTAQ : information demande d'autorisation Monsieur Éric Champoux

Gouvernement du Québec : guide autosoins de la Covid-19

Offre de service : catalogue

Clôture de la séance

Il est proposé à 20 h 44 par Marcel Larochelle que la séance soit levée.

Le maire a pris connaissance de toutes les résolutions qui précèdent et est en accord. En conséquence, il n'exercera pas son droit de veto.

Marc Plante
Maire

Marc Plante
Maire

Jocelyn Jutras,
Directeur général
et secrétaire-trésorier